

Description

La présente invention concerne un stylo ou un objet analogue à agrafe perfectionnée.

Par stylo on entend, selon l'invention, tout instrument d'écriture tel que notamment stylo à plume, stylo à bille, stylo mine, stylo à pointe feutre ou similaire comprenant un corps tubulaire et une agrafe de fixation, rigide, s'étendant dans le sens longitudinal du corps et mobile par pivotement par rapport à ce corps. Le corps dont il est question ici peut être constitué, soit par le stylo lui-même, soit par un capuchon amovible.

Les objets analogues peuvent être tous objets comportant une agrafe permettant notamment leur fixation, par exemple dans une poche de vêtement.

Les agrafes de stylos de types connus sont, soit escamotables, soit pivotantes, soit fixées au corps de façon rigide. Dans ce dernier cas l'agrafe travaille du fait de sa propre élasticité, ce qui présente divers inconvénients. En particulier, il est difficile de faire en sorte que cette agrafe puisse être adaptée à des poches de vêtements de différentes épaisseurs.

Les agrafes escamotables et les agrafes pivotantes connues présentent pour leur part l'inconvénient de comporter un mécanisme complexe et fragile tant pour la fixation de l'agrafe au corps que pour le rappel élastique de l'agrafe vers le corps.

Ainsi, les agrafes pivotantes connues sont généralement articulées au niveau de leur partie supérieure sur le corps ou sur une pièce rapportée sur celui-ci et comportent pour leur rappel élastique vers le corps un ressort à lame s'étendant le long de l'agrafe et fixé à sa partie inférieure au voisinage de l'extrémité libre de l'agrafe et à sa partie supérieure au corps ou sur une pièce rapportée sur celui-ci.

Dans les stylos de luxe il est nécessaire pour des raisons de prestige et d'esthétique, que l'ensemble du mécanisme de fixation et de rappel et en particulier le ressort à lame soit particulièrement fiable et invisible de l'extérieur, de sorte que le ressort est habituellement logé à l'intérieur de l'agrafe. Cela implique que l'agrafe soit au moins en partie creuse, ce qui réduit sa rigidité et la rend fragile. De plus, l'agrafe est généralement susceptible d'un débattement latéral relativement important au niveau de son extrémité libre, ce qui à la suite de sollicitations répétées de l'agrafe peut conduire à un endommagement du mécanisme de fixation et de rappel de celle-ci.

La présente invention se propose de fournir un stylo comportant un mécanisme perfectionné de fixation et de rappel élastique d'agrafe, évitant notamment les inconvénients mentionnés ci-dessus permettant d'utiliser une agrafe rigide pleine, le mécanisme de fixation et de rappel élastique de l'agrafe étant parfaitement invisible.

L'invention se propose d'améliorer un stylo, connu de chacun des documents GB-A-853896, FR-

A-2279568 et/ou US-A-2691805, comprenant un corps tubulaire et une agrafe de fixation rigide s'étendant dans le sens longitudinal du corps, l'agrafe étant solidaire à sa partie supérieure, en au moins un point, d'un organe élastique logé dans ledit corps et immobilisé par rapport à celui-ci en direction longitudinale et en direction transversale. Le stylo selon l'invention se caractérise essentiellement par le fait que l'organe élastique est constitué de deux lames de ressort superposées s'étendant dans le sens longitudinal du corps, l'une, intérieure, immobilisée par rapport audit corps en direction longitudinale et en direction transversale, l'autre, extérieure en contact sur une partie de sa longueur avec l'agrafe et comportant une partie d'extrémité supérieure en déport vers l'extérieur, les deux lames étant réunies entre elles et à l'agrafe par un organe de fixation tel qu'une vis. De préférence, la partie d'extrémité supérieure en déport vers l'extérieur de la lame de ressort extérieure est également réunie à l'agrafe par un organe de fixation tel qu'une vis.

Dans un mode de réalisation préféré, le positionnement en sens longitudinal de l'agrafe est obtenu par engagement de pattes latérales recourbées de la lame de ressort intérieure dans un tronçon de gorge annulaire du corps.

Avec des pattes latérales de grande longueur, il est également possible d'assurer un positionnement en sens transversal de la lame intérieure et donc de l'agrafe.

Cependant, dans un mode de réalisation préféré, ce positionnement en sens transversal est obtenu par engagement des extrémités longitudinales de la lame de ressort intérieure dans des gorges longitudinales alignées, supérieure et respectivement inférieure, réalisées dans la paroi intérieure du corps et/ou dans la paroi extérieure d'un manchon disposé à l'intérieur du corps et solidaire de celui-ci.

Dans un mode particulier de réalisation, la lame de ressort intérieure présente une plus grande longueur que la lame de ressort extérieure et comporte au-delà de l'extrémité supérieure de la lame de ressort extérieure une partie d'extrémité supérieure en déport vers l'intérieur et positionnée dans ladite gorge longitudinale supérieure.

Avantageusement, dans ce mode de réalisation, les extrémités inférieures des deux lames de ressort coïncident et les parties d'extrémité inférieures des deux lames de ressort sont logées dans la gorge longitudinale inférieure dudit manchon. Ces parties d'extrémité inférieures des deux lames de ressort sont de préférence réalisées légèrement en déport vers l'intérieur.

Dans le cas où un manchon intérieur est prévu, et pour permettre un montage facile de l'agrafe, le corps tubulaire est réalisé en deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure, susceptibles d'être mises en place autour du manchon. Le plan de séparation des

deux parties du corps peut être horizontal mais de préférence est incliné d'un angle compris entre 30 et 60° par rapport à l'axe longitudinal du stylo, de préférence d'environ 45°.

Dans le but de mieux faire comprendre l'invention on va maintenant en décrire à titre d'exemple en aucune manière limitatif un mode de réalisation en se référant au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue en coupe d'un capuchon de stylo selon l'invention,
- la figure 2 est une vue schématique fragmentaire sensiblement dans le sens de la flèche A de la figure 1, l'agrafe ayant été enlevée pour plus de clarté,
- la figure 3 est une vue en coupe selon III-III de la figure 1, et
- la figure 4 est une vue en coupe selon IV-IV de la figure 2.

On a illustré sur le dessin un capuchon de stylo comportant un corps tubulaire formé de deux parties, l'une supérieure 1, l'autre inférieure 2, réunies le long d'un plan de joint 3 qui, dans l'exemple illustré est incliné sensiblement à 45° par rapport à l'axe longitudinal du stylo.

A l'intérieur du corps 1,2 est monté un manchon tubulaire 4 réuni à la partie supérieure du corps 1 par un mécanisme de fixation tel qu'un mécanisme 5 à vis et douille de type conventionnel.

Le stylo selon l'invention comprend une agrafe rigide pleine 6 s'étendant parallèlement à l'axe longitudinal du stylo et comportant au voisinage de son extrémité supérieure une partie de tête 7 saillant vers l'intérieur.

Pour le montage de l'agrafe 6 sur le corps, il est prévu selon l'invention un organe élastique constitué de deux lames de ressort superposées réalisées en un métal souple, par exemple en acier à ressort, l'une intérieure 8, l'autre extérieure 9.

La lame intérieure 8 présente une plus grande longueur que la lame extérieure 9.

Comme on le voit sur la figure 1, les lames 8 et 9 s'appliquent l'une sur l'autre sur une partie de leur longueur et sont réunies l'une à l'autre et à la tête 7 de l'agrafe par un organe tel qu'une vis de fixation 10 traversant des orifices alignés 11 et 11' des lames 8 et 9 et un alésage 12 dans la tête 7 de l'agrafe. Les orifices 11 et 11' sont agencés de manière que la tête de la vis 10 soit logée dans l'épaisseur des deux lames 8 et 9 superposées.

Comme on le voit le mieux sur la figure 1, la lame extérieure 9 présente à son extrémité supérieure une partie en déport vers l'extérieur 13 dans laquelle est réalisé un orifice 14 pour le passage d'un organe de fixation tel qu'une vis 15 s'engageant dans un alésage 16 réalisé dans la tête 7 de l'agrafe au-dessus de l'alésage 12.

Ainsi, l'agrafe 6 est fixée au niveau de sa tête 7 en deux points à la lame extérieure 9 elle-même réu-

nie par la vis 10 à la lame intérieure 8.

Cette lame intérieure 8 comporte, comme on le voit le mieux sur les figures 2 et 4, au niveau de sa partie comportant le trou 11, deux pattes latérales repliées 17, la lame 8 étant mise en place, dans la zone comportant les pattes repliées 17, dans un tronçon de gorge annulaire 18 de la paroi extérieure de la partie supérieure 1 du corps.

Les parties d'extrémité supérieure 19 et respectivement inférieure 20 de la lame de ressort intérieure 8, réalisées en déport vers l'intérieur par rapport à la partie de la lame intérieure 8 en contact avec la lame extérieure 9 dans la zone de leur fixation commune, sont engagées et maintenues latéralement dans des gorges longitudinales c'est-à-dire parallèles à l'axe du stylo, supérieure 21 et respectivement inférieure 22, ménagées dans la paroi extérieure du manchon 4.

Dans le mode de réalisation représenté, les deux lames 8 et 9 coïncident au niveau de leur partie inférieure, de telle sorte que la partie inférieure 23 de la lame 9 se trouve également logée dans la gorge inférieure 22 du manchon 4.

Ainsi l'organe élastique formé des deux lames de ressort 8 et 9 se trouve immobilisé aussi bien en direction longitudinale qu'en direction transversale par engagement des parties correspondantes des lames de ressort 8 et 9 dans les gorges 18, 21 et 22.

Lorsque le stylo muni de l'agrafe selon l'invention est mis en place dans la poche d'un vêtement, l'extrémité inférieure libre de l'agrafe 6 s'écarte, de l'épaisseur du tissu, de la partie inférieure du corps 2, la tête d'agrafe 7 étant amenée à pivoter à l'encontre de l'effet des lames de ressort 8 et 9. Du fait de l'immobilisation longitudinale et transversale de l'ensemble élastique constitué par les lames 8 et 9, l'agrafe pivote dans un plan vertical sans débattement latéral.

Lorsque le stylo est retiré, l'effet de rappel élastique des lames de ressort 8 et 9 ramène l'extrémité inférieure libre de l'agrafe dans la position illustrée à la figure 1. Ce retour s'effectue également sans aucun débattement latéral.

Comme on le voit en particulier sur la figure 1, les deux parties 1 et 2 du corps ainsi que le manchon 4 présentent dans la zone destinée au montage de l'agrafe des évidements correspondants pour la mise en place des lames de ressort 8 et 9 et pour autoriser le basculement en direction du corps de la tête 7 de l'agrafe.

Le montage s'effectue simplement en fixant les deux lames 8 et 9 sur une agrafe à l'aide des vis 10 et 15, en montant l'ensemble ainsi constitué sur un manchon 4 en engageant les extrémités 19 et 20 de la lame de ressort 8 dans les gorges 21 et 22 longitudinales correspondantes du manchon, puis en mettant en place par le haut et respectivement par le bas et en fixant les deux parties 1 et 2 du corps sur le manchon, la partie supérieure 1 du corps étant mise en place de telle manière que les pattes recourbées 17

de la lame de ressort 8 s'engage dans le tronçon de la gorge annulaire 18 du corps.

Bien que l'invention ait été décrite en liaison avec un mode de réalisation particulier, il est bien évident qu'elle n'y est nullement limitée et qu'on peut lui apporter différentes variantes et modifications sans pour autant sortir ni de son cadre comme revendiqué par les revendications.

Ainsi, en particulier, il n'est pas nécessaire que les deux parties de corps 1 et 2 soient assemblées selon un plan 3 disposé en oblique par rapport à l'axe longitudinal du stylo.

Il est seulement nécessaire que dans la zone du corps, au regard de l'agrafe, le plan de séparation entre la partie de corps supérieure et la partie de corps inférieure se trouve en dessous de l'extrémité inférieure de la tête 7 de l'agrafe.

Enfin, comme déjà indiqué, l'agrafe peut être réalisée non sur un capuchon mais sur le stylo lui-même, le corps 1,2 étant alors le corps du stylo, la partie 1 en constituant l'extrémité supérieure.

Revendications

1. Stylo comprenant un corps tubulaire et une agrafe de fixation rigide s'étendant dans le sens longitudinal du corps et mobile par pivotement par rapport à ce corps, l'agrafe (6) étant solidaire à sa partie supérieure (7) en au moins un point d'un organe élastique (8,9) logé dans ledit corps (1,2) et immobilisé par rapport à celui-ci en direction longitudinale et en direction transversale, caractérisé par le fait que ledit organe élastique est constitué de deux lames de ressort (8,9) superposées, s'étendant dans le sens longitudinal du corps, l'une, intérieure (8) immobilisée par rapport audit corps en direction longitudinale et en direction transversale, l'autre, extérieure (9) en contact sur une partie de sa longueur avec l'agrafe et comportant une partie d'extrémité supérieure (13) en déport vers l'extérieur, les deux lames (8,9) étant réunies entre elles et à l'agrafe par un organe de fixation tel qu'une vis (10).

2. Stylo selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la partie d'extrémité supérieure (13) en déport vers l'extérieur de la lame de ressort extérieure (9) est également réunie à l'agrafe par un organe de fixation tel qu'une vis (15).

3. Stylo selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que, pour le positionnement en sens longitudinal de l'agrafe, la lame de ressort intérieure (8) comporte des pattes latérales recourbées (17) s'engageant dans un tronçon de gorge annulaire (18) du corps.

4. Stylo selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que, pour le positionnement en sens transversal de l'agrafe, les extrémités longitudinales (19,20) de la lame de res-

sort intérieure (8) s'engagent dans des gorges longitudinales alignées (21,22), supérieure et respectivement inférieure, réalisées dans la paroi intérieure du corps et/ou dans la paroi extérieure d'un manchon (4) disposé à l'intérieur du corps (1,2) et solidaire de celui-ci.

5. Stylo selon la revendication 4, caractérisé par le fait que la lame de ressort intérieure (8) présente une plus grande longueur que la lame de ressort extérieure (9) et comporte au-delà de l'extrémité supérieure (13) de la lame de ressort extérieure, une partie d'extrémité supérieure (19) en déport vers l'intérieur et positionnée dans la gorge longitudinale supérieure (21).

6. Stylo selon l'une quelconque des revendications 4 et 5, caractérisé par le fait que les extrémités inférieures des deux lames de ressort coïncident et les parties d'extrémité inférieures (20,23) des deux lames sont logées dans ladite gorge longitudinale inférieure (22).

7. Stylo selon la revendication 6, caractérisé par le fait que les parties d'extrémité inférieures (20,23) des deux lames de ressort (8,9) sont réalisées légèrement en déport vers l'intérieur.

8. Stylo selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que le corps est réalisé en deux parties, l'une supérieure (1), l'autre inférieure (2).

9. Stylo selon la revendication 8, caractérisé par le fait que le plan de séparation des deux parties du corps est incliné d'un angle compris entre 30 et 60°, et de préférence d'environ 45° par rapport à l'axe longitudinal du stylo.

Patentansprüche

1. Schreibgerät mit einem rohrförmigen Körper und einer steifen Halteklammer, die sich in der Längsrichtung des Körpers erstreckt und durch Schwenken bezüglich des Körpers beweglich ist, wobei die Halteklammer (6) an ihrem oberen Bereich (7) in wenigstens einem Punkt mit einem elastischen Organ (8,9) verbunden ist, das in dem Körper (1,2) angeordnet ist und bezüglich diesem in Längsrichtung und in Querrichtung unbeweglich ist, dadurch gekennzeichnet, dass das elastische Organ gebildet wird aus zwei übereinanderliegenden Federzungen (8,9), die sich in der Längsrichtung des Körpers erstrecken, wobei die eine, innere (8), bezüglich des Körpers in Längsrichtung und in Querrichtung unbeweglich ist, die andere, äußere (9), auf einem Bereich ihrer Länge in Berührung mit der Halteklammer ist und einen oberen Endbereich (13) aufweist, der nach außen versetzt ist, wobei die beiden Zungen (8,9) untereinander und mit der Halteklammer mittels eines Halteorgans, wie einer Schraube (10), verbunden sind.

2. Schreibgerät nach Anspruch 1, dadurch ge-

kennzeichnet, daß der obere Endbereich (13), der nach außen bezüglich der äußeren Federzunge (9) versetzt ist, ebenfalls mit der Halteklammer mittels eines Halteorgans, wie einer Schraube (15), verbunden ist.

3. Schreibgerät nach Anspruch 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß für das Positionieren in Längsrichtung der Halteklammer die innere Federzunge (8) seitlich abgewinkelte Schenkel (17) aufweist, die sich in einen stumpfförmigen Ringhals (18) des Körpers hineinerstrecken.

4. Schreibgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß für die Positionierung in Querrichtung der Halteklammer die Längsenden (19,20) der inneren Federzungen (8) in Eingriff stehen mit oberen bzw. unteren Längskerben (21,22), die zueinander ausgerichtet sind, die in der inneren Längsseitenwand des Körpers und/oder in der äußeren Seitenwand einer Muffe (4) ausgebildet sind, die im Inneren der Körpers (1,2) ausgebildet und mit diesem verbunden ist.

5. Schreibgerät nach Anspruch 4, dadurch gekennzeichnet, daß die innere Federzunge (8) eine größere Länge aufweist als die äußere Federzunge (9) und über das obere Ende (13) der äußeren Federzunge hinaus einen oberen Endbereich (19) aufweist, der nach innen versetzt ist und in der oberen Längskerbe (21) angeordnet ist.

6. Schreibgerät nach einem der Ansprüche 4 oder 5, dadurch gekennzeichnet, daß die unteren Enden der beiden Federzungen übereinstimmen und die unteren Endbereiche (20,23) der beiden Zungen in der unteren Längskerbe (22) angeordnet sind.

7. Schreibgerät nach Anspruch 6, dadurch gekennzeichnet, daß die unteren Endbereiche (20,23) der beiden Federzungen (8,9) leicht nach innen versetzt ausgebildet sind.

8. Schreibgerät nach einem der vorhergehenden Ansprüche, dadurch gekennzeichnet, daß der Körper aus zwei beschnitten gebildet ist, einem oberen (1) und einem anderen unteren (2).

9. Schreibgerät nach Anspruch 8, dadurch gekennzeichnet, daß die Trennebene der beiden Körperabschnitte um einen Winkel zwischen 30 und 60°, vorzugsweise um ungefähr 45° bezüglich der Längsachse des Schreibgeräts geneigt ist.

Claims

1. Pen comprising a tubular body and a rigid fastening clip extending in the longitudinal direction of the body and capable of moving, by pivoting, with respect to this body, wherein the clip (6) is integrally connected, at its upper part (7) at least one point, to a resilient member (8,9) housed in the said body (1,2) and immobilised with respect to the latter in the longitudinal direction and in the transverse direction,

characterized in that the said resilient member consists of two superposed leaf springs (8,9) extending in the longitudinal direction of the body, one, the inner one (8), immobilised with respect to the said body in the longitudinal direction and in the transverse direction, and the other, the outer one (9), in contact over part of its length with the clip and comprising an upper end part (13) offset towards the outside, the two leaves (8,9) being joined together and to the clip by a fixing member such as a screw (10).

2. Pen according to Claim 1, characterised in that the upper end part (13), offset towards the outside, of the outer leaf spring (9) is also joined to the clip by a fixing member such as a screw (15).

3. Pen according to either of Claims 1 and 2, characterised in that, in order to position the clip in the longitudinal direction, the inner leaf spring (8) comprises lateral curved tabs (17) engaging in an annular groove section (18) of the body.

4. Pen according to any one of claims 1 to 3, characterised in that, in order to position the clip in the transverse direction, the longitudinal ends (19, 20) of the inner leaf spring (8) engage in aligned longitudinal grooves (21,22), an upper and a lower respectively, formed in the inner wall of the body and/or in the outer wall of a sleeve (4) arranged inside the body (1,2) and integrally connected thereto.

5. Pen according to Claim 4, characterised in that the inner leaf spring (8) is of a greater length than the outer leaf spring (9) and comprises, beyond the upper end (13) of the outer leaf spring, an upper end part (19) offset towards the inside and positioned in the upper longitudinal groove (21).

6. Pen according to either of Claims 4 and 5, characterised in that the lower ends of the two leaf springs coincide, and the lower end parts (20,23) of the two leaves are accommodated in the said lower longitudinal groove (22).

7. Pen according to Claim 6, characterised in that the lower end parts (20,23) of the two leaf springs (8,9) are constructed slightly offset towards the inside.

8. Pen according to any one of the preceding claims, characterised in that the body is made in two parts, an upper part (1) and a lower part (2).

9. Pen according to Claim 8, characterised in that the separating plane of the two parts of the body is inclined by an angle lying between 30 and 60°, and preferably approximately 45°, with respect to the longitudinal axis of the pen.

kennzeichnet, daß der obere Endbereich (13), der nach außen bezüglich der äußeren Federzunge (9) versetzt ist, ebenfalls mit der Halteklammer mittels eines Halteorgans, wie einer Schraube (15), verbunden ist.

3. Schreibgerät nach Anspruch 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, daß für das Positionieren in Längsrichtung der Halteklammer die innere Federzunge (8) seitlich abgewinkelte Schenkel (17) aufweist, die sich in einen stumpfförmigen Ringhals (18) des Körpers hineinerstrecken.

4. Schreibgerät nach einem der Ansprüche 1 bis 3, dadurch gekennzeichnet, daß für die Positionierung in Querrichtung der Halteklammer die Längsenden (19,20) der Inneren Federzungen (8) in Eingriff stehen mit oberen bzw. unteren Längskerben (21,22), die zueinander ausgerichtet sind, die in der inneren Längsseitenwand des Körpers und/oder in der äußeren Seitenwand einer Muffe (4) ausgebildet sind, die im Inneren der Körpers (1,2) ausgebildet und mit diesem verbunden ist.

5. Schreibgerät nach Anspruch 4, dadurch gekennzeichnet, daß die innere Federzunge (8) eine größere Länge aufweist als die äußere Federzunge (9) und über das obere Ende (13) der äußeren Federzunge hinaus einen oberen Endbereich (19) aufweist, der nach innen versetzt ist und in der oberen Längs-kerbe (21) angeordnet ist.

6. Schreibgerät nach einem der Ansprüche 4 oder 5, dadurch gekennzeichnet, daß die unteren Enden der beiden Federzungen übereinstimmen und die unteren Endbereiche (20,23) der beiden Zungen in der unteren Längs-kerbe (22) angeordnet sind.

7. Schreibgerät nach Anspruch 6, dadurch gekennzeichnet, daß die unteren Endbereiche (20,23) der beiden Federzungen (8,9) leicht nach innen versetzt ausgebildet sind.

8. Schreibgerät nach einem der vorhergehenden Ansprüche, dadurch gekennzeichnet, daß der Körper aus zwei beschnitten gebildet ist, einem oberen (1) und einem anderen unteren (2).

9. Schreibgerät nach Anspruch 8, dadurch gekennzeichnet, daß die Trennebene der beiden Körperabschnitte um einen Winkel zwischen 30 und 60°, vorzugsweise um ungefähr 45° bezüglich der Längs-achse des Schreibgeräts geneigt ist.

Claims

1. Pen comprising a tubular body and a rigid fastening clip extending in the longitudinal direction of the body and capable of moving, by pivoting, with respect to this body, wherein the clip (6) is integrally connected, at its upper part (7) at least one point, to a resilient member (8,9) housed in the said body (1,2) and immobilised with respect to the latter in the longitudinal direction and in the transverse direction,

characterized in that the said resilient member consists of two superposed leaf springs (8,9) extending in the longitudinal direction of the body, one, the inner one (8), immobilised with respect to the said body in the longitudinal direction and in the traverse direction, and the other, the outer one (9), in contact over part of its length with the clip and comprising an upper end part (13) offset towards the outside, the two leaves (8,9) being joined together and to the clip by a fixing member such as a screw (10).

2. Pen according to Claim 1, characterised in that the upper end part (13), offset towards the outside, of the outer leaf spring (9) is also joined to the clip by a fixing member such as a screw (15).

3. Pen according to either of Claims 1 and 2, characterised in that, in order to position the clip in the longitudinal direction, the inner leaf spring (8) comprises lateral curved tabs (17) engaging in an annular groove section (18) of the body.

4. Pen according to any one of claims 1 to 3, characterised in that, in order to position the clip in the transverse direction, the longitudinal ends (19, 20) of the inner leaf spring (8) engage in aligned longitudinal grooves (21,22), an upper and a lower respectively, formed in the inner wall of the body and/or in the outer wall of a sleeve (4) arranged inside the body (1,2) and integrally connected thereto.

5. Pen according to Claim 4, characterised in that the inner leaf spring (8) is of a greater length than the outer leaf spring (9) and comprises, beyond the upper end (13) of the outer leaf spring, an upper end part (19) offset towards the inside and positioned in the upper longitudinal groove (21).

6. Pen according to either of Claims 4 and 5, characterised in that the lower ends of the two leaf springs coincide, and the lower end parts (20,23) of the two leaves are accommodated in the said lower longitudinal groove (22).

7. Pen according to Claim 6, characterised in that the lower end parts (20,23) of the two leaf springs (8,9) are constructed slightly offset towards the inside.

8. Pen according to any one of the preceding claims, characterised in that the body is made in two parts, an upper part (1) and a lower part (2).

9. Pen according to Claim 8, characterised in that the separating plane of the two parts of the body is inclined by an angle lying between 30 and 60°, and preferably approximately 45°, with respect to the longitudinal axis of the pen.

